



Ai-je droit de récupérer les copies de documents type ?

Par **yuliya**, le **07/10/2009** à **11:58**

Bonjour,

je suis en procédure de licenciement économique et j'aimerais savoir si j'ai droit de récupérer en partant les copies des documents-types que j'ai créé ou amélioré pendant mon travail dans cette société ?

merci